



Tremplin H Pro

DISPOSITIF DE PRÉPARATION À L'APPRENTISSAGE

133 heures de formation collective
12 stagiaires par session.

Un rythme de 2 jours de formation
par semaine et des séquences allant
de 1h30 à 6h.

4 modules distincts, progressifs
et adaptés.

LES OBJECTIFS DU PARCOURS

- Vous donner les outils nécessaires vous permettant d'accéder à des formations qualifiantes via l'apprentissage (titre professionnel, CQP ou CAP...).
- Vous apporter les éléments vous permettant d'être acteur de votre parcours professionnel en lien avec votre référent de parcours.
- Venir en appui des référents de parcours dans les démarches de recherche de contrat en milieu ordinaire (CDD, CDI, Contrat d'apprentissage, Contrat de Qualification Professionnelle...).

LE CONTENU DU DISPOSITIF

MODULE 1

DYNAMISATION PERSONNELLE

DURÉE : 30 HEURES

- Développer ses capacités d'expression et de communication.
- Renforcer l'image de soi et gagner en confiance.
- Prendre position et exprimer ses choix.
- Savoir gérer ses émotions en situation de travail.
- Apprendre à définir un objectif et mettre en œuvre la méthodologie pour le réaliser.

MODULE 2

DYNAMISATION COGNITIVE ET TECHNIQUE

DURÉE : 50 HEURES

- Développer son champ lexical spécifique au monde du travail.
- Renforcer ses savoirs fondamentaux.
- Participer à des travaux pratiques sur les «métiers cibles» en immersion dans un groupe d'apprentis.
- Savoir mobiliser les aides et services liés à une situation de handicap.

MODULE 3

DROITS ET DEVOIRS AU TRAVAIL

DURÉE : 23 HEURES

- Connaître et comprendre l'entreprise en milieu ordinaire.
- Se familiariser avec le statut d'apprenti travailleur handicapé.
- Identifier les différents environnements de travail.
- Savoir adopter une posture professionnelle.

MODULE 4

VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

DURÉE : 30 HEURES

- Créer ses outils de technique de recherche d'emploi pour savoir se présenter à un employeur.
- Savoir se positionner dans les relations Interprofessionnelles.
- Etre en mesure de gérer son budget d'apprenti.
- S'approprier les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail.



LES MODALITÉS DE TREMLIN H PRO

PRÉ REQUIS OBLIGATOIRES

- Avoir plus de 15 ans.
- Être autonome dans les transports et la prise des repas.
- Avoir un projet professionnel validé par son référent de parcours.
- Être motivé : vouloir intégrer un parcours d'emploi et/ou de formation en milieu ordinaire.

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION *

- Personne Reconnue en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ou en cours de demande à la MDA.
- Être un travailleur handicapé d'ESAT ou salarié d'EA voulant rejoindre le milieu ordinaire de travail.
- Jeune d'IMPro ou SESSAD s'orientant vers le milieu ordinaire de travail.
- Personne reconnue Travailleur Handicapé et suivie par les Missions locales, Cap emploi, Pôle-emploi.

* Remplir au moins une des conditions

L'ÉVALUATION ET LE SUIVI POST SESSION

- Un contrat de suivi tripartite est mis en place en début de formation avec le stagiaire et son référent de parcours.
- Trois entretiens balisent la formation.
- Un plan d'action est initié de manière tripartite dès la première rencontre.
- Un suivi est organisé à l'issue de la formation avec le stagiaire et le référent de parcours à 3, 6, 12, 24 mois.

En savoir plus sur :

LE FINANCEMENT

- L'intégralité des coûts de formation est pris en charge par l'Agefiph et la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre du PIC (Plan d'Investissement dans les Compétences).
- Le stagiaire devra s'acquitter uniquement de ses frais de transport et de repas.

LIEU DE LA FORMATION

Les séquences de formation ont lieu soit dans un CFA, soit dans un lycée professionnel, soit dans d'autres centres de formation de votre département. Nous privilégions les établissements labellisés H+.

NOS PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS



CERTIFICATIONS AFIPH EMPLOI COMPÉTENCES



Datadock

NOUS CONTACTER